



**PROGRAMME EXPÉRIMENTAL D'ENSEIGNEMENT
DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK
- applicable à la rentrée 2025 -**

CLASSE DE 2^{ÈME} ANNÉE DE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PRÉAMBULE

Les programmes relatifs à l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak sont organisés, de la maternelle à la classe de terminale, sur la base des six points d'ancrage suivants : CASE, CLAN, IGNAME, LANGUES ET PAROLE, PERSONNE, TERRE ET ESPACE.

Ces six points d'ancrage constituent le fondement des contenus et le cadre de référence de tout enseignant dont la responsabilité est de transmettre ces éléments de culture et de faire acquérir les compétences associées.

L'enseignement des éléments fondamentaux est constitué de notions à dimension socioculturelle, celles à faire comprendre et à acquérir au même titre que l'enseignement moral et civique. Cet enseignement doit également constituer la clef de voûte d'un apprentissage de l'altérité, celui qui consiste à s'appuyer sur la culture de l'Autre pour mieux interroger et revisiter la sienne. Cet enseignement, loin de singulariser ou d'isoler la culture kanak, contribue à rapprocher les communautés. En mettant en relief les élaborations originales et le dynamisme des cultures kanak, il offre les passerelles d'une compréhension interculturelle et fait de l'École un des vecteurs essentiels du vivre ensemble et du destin commun.

Au-delà des contenus et des connaissances dites disciplinaires, l'enjeu porté par l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak est de permettre la reconnaissance de l'identité kanak, l'ancrage des écoles et des établissements scolaires dans leur contexte culturel, la confiance en soi et l'estime retrouvée. C'est assurément un levier de réussite pour tous les élèves et un appel à promouvoir une dimension pluridisciplinaire des enseignements.

CONNAISSANCES / COMPÉTENCES

En classe de 2^{ème} année de certificat d'aptitude professionnelle, l'enseignement portera sur les deux points d'ancrage suivants : **PERSONNE** et **CLAN**.

POINT D'ANCRAGE 1 : PERSONNE

CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none">▪ La conception relationnelle de la personne :<ul style="list-style-type: none">- les composantes de la personne (sang, corps, vie, os, noms),- les relations au clan de la mère,- la mère et son frère	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre la notion de vie et de mort d'une personne (la mort n'existe pas, c'est une transformation).▪ Expliquer tous les gestes et toutes les cérémonies autour de la naissance et du deuil.▪ Connaître ce que représentent le nom et le sang :<ul style="list-style-type: none">- lien nom - personne - clan – tertre - fonction (pêcheur, chasseur, chef de cérémonie, guérisseur, sculpteur, ...),- responsabilité de l'oncle maternel de la naissance à la mort,- importance de la fratrie : la relation aîné-cadet.
<ul style="list-style-type: none">▪ La vie après la mort :<ul style="list-style-type: none">- représentations anciennes / actuelles- les pays des morts.	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre la double identité de l'individu entre visible et invisible.

POINT D'ANCRAGE 2 : CLAN

CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none">▪ Le lien du clan à la Maison (chefferie).	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre la structuration et la fonction du clan à travers des temps forts : fête de la nouvelle igname, mariages, naissance, deuil, ...▪ Définir les missions et les fonctions d'un chef de clan.
<ul style="list-style-type: none">▪ L'organisation de la chefferie : la hiérarchie des statuts et les fonctions▪ L'autorité, les prises de décisions et les modes de régulation sociale (conflits, fautes, sanctions...).▪ Le Pays :<ul style="list-style-type: none">- les limites,- les divisions territoriales et leurs relations	<ul style="list-style-type: none">▪ Nommer quelques chefferies de la grande terre et des îles.▪ Définir la chefferie, comprendre son organisation et définir les missions et les fonctions d'un grand chef.▪ Comprendre les modalités de la pérennisation des valeurs comme la solidarité, l'entraide, et les relations.▪ Définir les aires coutumières et comprendre leurs délimitations.
<ul style="list-style-type: none">▪ Les gestes coutumiers de bonjour et leur équivalence dans les autres communautés.	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en relation les différentes formes culturelles de gestes de bienséance.
<ul style="list-style-type: none">▪ Les règles sociales et les sanctions :<ul style="list-style-type: none">- les coutumes de pardon,- les sanctions intra et intergénérationnelles,- la police coutumière.	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre les règles sociales et les sanctions :<ul style="list-style-type: none">- coutumes de pardon,- sanctions intra et intergénérationnelles,- la police coutumière.